



Association Sportive et Culturelle de Saint Martin de Seignanx

Section Randonnée pédestre « Les Croque-Chemins »

Fiche familiale adhérent 2023/2024

NOM

PRENOM

Adresse

Commune

Code Postal

N° Licence FFrandonnée (si renouvellement ou souscrite auprès d'un autre club)

Personne à prévenir en cas de nécessité

Nom

Prénom

Téléphone

✚ Consultation du règlement intérieur de la section et autres documents* nécessaires à l'inscription sur le site www.lescroquechemins.fr

✚ L'adhérent :

- ✓ Fournit Un Certificat médical d'absence de contre-indications à la pratique datant de moins de six mois pour toute première prise de licence et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus

Ou

- ✓ Fournit l'attestation de réponse au questionnaire de santé* pour un renouvellement annuel de la licence.

→ En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions il est vivement conseillé de consulter un médecin sur la poursuite des pratiques concernées afin de fournir un certificat médical.

Cet auto-questionnaire* est la propriété du licencié et ne doit pas être transmis au club. (1)

- ✓ S'engage à compléter la « Fiche individuelle Santé »* et en maintenir un exemplaire dans son sac à dos pour transmission éventuelle aux services de secours.
- ✓ Autorise la diffusion de photos liées à l'activité sur tous supports dans le cadre d'expositions ou de parutions ainsi que sur les sites de l'ASC et ASC Randonnée Pédestre « Les croque-chemins » (2)

Oui

Non

Fait à

le

Signature de l'adhérent

* Documents disponibles sur le site www.lescroquechemins.fr

(1) Transmettre uniquement l'attestation (2) Cocher une case



Bordereau de règlement pour l'adhésion du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024

(1)	Mme <input type="checkbox"/>	Mr <input type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>	Mr <input type="checkbox"/>
Nom				
Prénom				
Date de naissance				
Courriel				
Téléphone				
(1) Pièce jointe	<input type="checkbox"/> Certificat médical ou <input type="checkbox"/> Attestation réponse au questionnaire de santé	<input type="checkbox"/> Certificat médical ou <input type="checkbox"/> Attestation réponse au questionnaire de santé		

	Montant Unitaire	Nombre d'adhérents	Total
A - Cotisations obligatoires par adhérent			
Association Sportive & Culturelle (5€) + Section ASC Randonnée (5€)	10 €	2	<input type="text"/> €
B- Licence Fédération Française de Randonnée Pédestre (au choix)			
FRA Licence Familiale + Accidents Corporels	60.80 €		<input type="text"/> €
FMPN Licence Familiale Multi loisirs pleine nature	84.90 €		<input type="text"/> €
C - Revue trimestrielle (facultative)			
Abonnement Passion Rando (1 an)	10 €		<input type="text"/> €
D – Avoir à déduire (si concerné joindre copie du courriel de l'ASC)			
			<input type="text"/> €
Total à payer (A+B+C-D)			<input type="text"/> €

REGLEMENT DE PREFERENCE PAR (1)

- Virement sur compte bancaire fait le
Iban : FR76 1330 6009 9000 0884 4227 812
Bic : AGRIFRPP833

ou

- Chèque à l'ordre de « ASC Randonnée Pédestre »
Merci d'indiquer le nom de l'adhérent au dos du chèque si différent du titulaire du compte bancaire.

Adresser le dossier complet signé :

- par courriel à ascrando40390@gmail.com dans le cas d'un virement bancaire
- sous enveloppe, dans la boîte aux lettres ASC de l'Espace Gaston Larrieu

(1) Cocher une case